# DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

**Arrondissement: AVIGNON** 

# Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan

Effectif légal du Conseil Communautaire : 46 membres titulaires

# PROCES-VERBAL de l'élection d'un Président et des Vice-Présidents de la Communauté de Communes

L'an deux mille quatorze, le neuf janvier à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Enclave des Papes — Pays de Grignan, désignés par les conseils municipaux des communes membres en application de l'arrêté interpréfectoral 2013256-0003 en date du 12 septembre 2013 constatant la composition au 1<sup>et</sup> janvier 2014 de l'organe délibérant de la Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan, se sont réunis à Roussas (26230) sur convocation qui leur a été adressée par la Doyenne d'âge de ses membres le 02 janvier 2014.

Etat de présence des 46 délégués, par ordre alphabétique [P: Présent(e) / A: Absent(e) / E: Excusé(e) pouvoir à]

1	CIV	NOM	Prénom	habétique [P : Présent(e) / A : A Commune	P	A	E	IN STATE	pouvoir à
1	M.	ADRIEN	Patrick	GRILLON	X				
2	M.	ANDEOL	Lucien	LE PEGUE	X				
3	M.	ARRIGONI	Jean-Noël	VISAN	X				
4	M.	BARTHELEMY	Christian	VALREAS	X				
5	Mme	BERAUD	Josette	MONTBRISON SUR LEZ	X				
6	M.	BERNARD	Patrick	VISAN	X				
7	M.	BLANC	Jean-Luc	VALREAS	X				
8	Mme	BOUDIN	Brigitte	VALREAS	X				
9	Mme	BOURQUIN	Régine	VALREAS			X	Patrick	ADRIEN
10	M.	CHAIX	Didier	VALREAS	X				
11	M.	CHAMBONNET	Luc	VALAURIE	X				
12	Mme	DIAZ SOLER	Rose	VALREAS		X			
13	M.	DOUTRES	Bernard	SALLES SOUS BOIS	X				
14	M.	DUFFAU	Pierre	GRILLON	X				
15	M.	DURIEUX	Bruno	GRIGNAN	X				
16	M,	FAGARD	Jacques	VALREAS	X				
17	Mme	FERRIGNO	Rosy	VALREAS	X				
18	Mme	FONTANY	Nicole	TAULIGNAN	X				
19	M.	FRAYSSE	Marc-André	VALREAS	X				
20	Mme	FRIZON	Josette	ROUSSAS	X				
21	M.	GIGONDAN	Alain	GRIGNAN	X				
22	M.	GIGONDAN	Jacques	ROUSSET LES VIGNES	X				
23	M.	GROSSET	Jean-Marie	GRILLON	X				
24	M.	HUEBER	Philippe	VALREAS	X				
25	M.	JULLIEN	Sylvain	MONTSEGUR SUR LAUZON	X				
26	Mme	LASCOMBES	Céline	ST PANTALEON LES VIGNES	X				
27	M.	MANENT	Gérard	VALREAS	X				
28	M.	MARTIN	Jean-Louis	TAULIGNAN	X				
29	M.	MATTIUSSI	Georges	VALREAS	X				
30	M.	MEYER	Guy	GRIGNAN	X				
31	Mme	MONDON	Christiane	VALREAS	X				
32	M.	MORIN	Guy	VALREAS	X				
33	M.	ORTIZ	Jacques	CHANTEMERLE LES GRIGNAN	X				
34	Mme	PEDREIRA	Françoise	REAUVILLE	X				
35	M.	PERBEN	Jean-Michel	VALREAS	X				

36	M.	PHILEMON	Pierre	CHAMARET	X		
37	Mme	RAMON	Carole	VALREAS		X	Jean-Michel PERBEN
38	M.	REGNIER	Bernard	MONTJOYER	X		
39	M.	RIBIERE	Gérard	MONTSEGUR SUR LAUZON	X		
40	M.	ROUSTAN	Marc	COLONZELLE	X		
41	Mme	SAVEL	Nadine	VALREAS	X		
42	Mme	SHARDAN CULTY	Chantal	VALREAS	X		
43	M.	SIAUD	Jean-François	TAULIGNAN	X		
44	M.	SZABO	Jacky	GRILLON	X		
45	M.	TOURNIAYRE	Pascal	VISAN	X		
46	M.	VALAYER	Pierre-André	RICHERENCHES		X	Jean-Noël ARRIGONI

Délégués: 46 (quorum: 24)

Présents: ..42.....

Votants: ...45......

#### 1. Installation des conseillers communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Josette FRIZON, Maire de Roussas, Doyenne d'âge des membres du Conseil Communautaire, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

MML...LASCOILBES....... été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil communautaire.

### 2. Élection du Président

#### 2.1. Présidence de l'assemblée

Madame FRIZON, doyenne d'âge des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée. Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré ..... conseillers présents et a constaté que les conditions de quorum étaient remplies.

Elle a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Elle a rappelé que, conformément aux dispositions des articles L. 5211-1 et suivants du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire suivant les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L. 2122-7 et suivants du CGCT. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

# 2.2. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin de vote. Le président l'a constaté, sans toucher le bulletin que le conseiller communautaire a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. <u>Les bulletins déclarés nuls en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par le Président et le secrétaire de séance et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins ont été placés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.</u>

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

#### **ELECTION DU PRESIDENT**

#### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président après avoir donné lecture des articles a invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président.
Il est fait appel des candidatures pour le poste de président de la Communauté de Communes.

Se	portent	candidats	:
----	---------	-----------	---

Μ.	Ì	P	g	1	6	٨	į	(	1	2	٠	Ĺ	ŀ	1		ì	3		E		1	¥	٠		٠		
M.																											
M.		•					•				•				٠				٠								
Μ.,																				•	•						

Chaque conseiller à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	45
A déduire : bulletins déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	8
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	37
Majorité absolue :	19

Ont obtenu:	
Ont obtenu: M. Pakick ADRIEN	Inente - plx. Voix: 36.
M. Marc. Roustan	Voix :
M	Voix :
M	CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR VOIx ·

M. Robick... ADRIEN... ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

# DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

Le second tous de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	
A déduire : bulletins déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	

Ont	obtenu	

M	Voix
M	Voix :
M	Voix :
M	Voix :

M.....ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

### TROISIEME TOUR DE SCRUTIN

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	
A déduire : bulletins déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	

Ont obtenu:					
M		V	oix :	× I	
M		V			
M		V			
M		V	01X :		
M ay	ant obtenu la majorité rela	ative, a été proclan	né Président	et a été immédiatement instal	lé.
Il est ensuite procédé, sous des vice-présidents.	la présidence de M. P. M.	ids. ADRIEN., éi	lu(e) Préside	ent(e) (ou de son remplaçant)	, à l'élection
vice-présidents est déte l'effectif total de l'or	erminé par l'organe dé gane délibérant ni q	élibérant, sans q u'il puisse exc	que ce non céder qui	L. 5211-10 du CGCT, « Le la libre puisse être supérieur lize vice-présidents », so eximum de neuf vice-prés	rà 20 % de it pour la
				ı le scrutin uninominal à trois sement considéré (arrêt du C	
	ELECTION DI	U PREMIER VIC	E-PRESID	ENT	
Il a été procédé ensuite de l'élection du Premier Vice-		sous la présidenc	ce de M. Ro	hick(DRIEN, élu(e) Pro	ésident(e), à
Il est fait appel des candidat	ures pour le poste de Pren	nier Vice-Présiden	t de la Com	munauté de Communes.	
Se portent candidats :					
M. Have. Rous M. Aruno. D					
M					
PREMIER TOUR DE SCI	RUTIN				
Le dépouillement du scrutir	ı a donné les résultats suiv	ants :			
Nombre de conseillers	présents n'ayant pas pris p	oart au vote :		O	
Nombre de bulletins tr				45	
A déduire : bulletins dé	clarés litigieux (L 66 du C	Code Electoral) :		J	
Reste pour le nombre d	le suffrages exprimés :			44	
Majorité absolue :				23	
Ont obtenu :	M. Harc. Roust M. Bruro. Dus M.	₹J.E.U.X	Yungt - 20	Pt Voix:	
MBr.unoDURI immédiatement installé.	EUX ayant obtenu l	a majorité absolu	e, a été pr	oclamé Premier Vice-Préside	ent et a été
DEUXIEME TOUR DE S	CRUTIN				
Le second tour de scrutin a	donné les résultats suivant	s:			
Nombre de conseillers	présents n'ayant pas pris p	art au vote :			
Nombre de bulletins tro					
A déduire : bulletins dé	clarés litigieux (L 66 du C	ode Electoral) :			
Reste pour le nombre d					
Majorité absolue :					

Ont obtenu:	M		Voix :	
	M		Voix :	
	M M		Voix : Voix :	
	171	***********		
Mété immédiatement installé.	ayant obtenu la majorité	absolue, a éte	proclamé Premier Vice-Prési	dent et a
TROISIEME TOUR DE S	SCRUTIN			
Le troisième tour de scrutin	a donné les résultats suivants :			
Nombre de conseillers	présents n'ayant pas pris part au vote			
Nombre de bulletins tr				
A déduire : bulletins dé	eclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :			
Reste pour le nombre d	le suffrages exprimés :			
Majorité absolue :				
Ont obtenu:	M M M M.		Voix :	
Mété immédiatement installé.	ayant obtenu la majorité	relative, a été	proclamé Premier Vice-Prési	dent et a
	ELECTION DU SECOND VICE	-PRESIDEN	Г	
Il a été procédé ensuite dans du Second Vice-Président.	s les mêmes formes et sous la présidence de l	м. PolaickA	DRIEN élu(e) Président(e), à l	l'élection
Il est fait appel des candidate	ures pour le poste de Second Vice-Président	de la Commu	nauté de Communes.	
Se portent candidats :				
M. Piexte DUF M. Relaick. BER M. Jean: Noël. M.	MARD Arrigoni			
PREMIER TOUR DE SCI	RUTIN			
Le dépouillement du scrutin	a donné les résultats suivants :			
Nombre de conseillers	présents n'ayant pas pris part au vote :		0	
Nombre de bulletins tre	ouvés dans l'urne :		45	
	clarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :		11	
Reste pour le nombre d	le suffrages exprimés :		34	
Majorité absolue :			18	
Ont obtenu :	M. Pierre DUFFAU M. Patrick BERNARD M. Jeon: Noël ARRIGONI M.	douze	Voix :5 Voix :12 Voix :14 Voix :	
Mété immédiatement installé.	ayant obtenu la majorité	absolue, a ét	é proclamé Second Vice-Prési	dent et a

#### DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	45
A déduire : bulletins déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	9
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	-36
Majorité absolue :	19

Ont obtenu:

M. Parick BERNARD JAPIZE Voix: 13.

M. Jean Nail ARRIGONI Yung deux Voix: 28.

M. Parick ADRIEN Voix: 1

M...Jeww. Noc. I.... ARRIGONI....... ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Second Vice-Président et a été immédiatement installé.

#### TROISIEME TOUR DE SCRUTIN

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	
A déduire : bulletins déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	

M...... ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé Second Vice-Président et a été immédiatement installé.

### **ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT**

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. RONGE. ADRIEN..., élu(e) Président(e), à l'élection du Troisième Vice-Président.

Il est fait appel des candidatures pour le poste de Troisième Vice-Président de la Communauté de Communes.

Se portent candidats:

M. LUC. CHAILBONNET. M. M. M.

#### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	45
A déduire : bulletins déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	-11
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	34
Majorité absolue :	.18

Ont obtenu :	M LUC CHANBONNET M M	Neole Mois Voix :
M. Luc. CHArl Président et a été immé	BONNETayant obtenu la n diatement installé.	najorité absolue, a été proclamé Troisième Vice
DEUXIEME TOUR D	DE SCRUTIN	
Le second tour de scrut	in a donné les résultats suivants :	
Nombre de conseil	lers présents n'ayant pas pris part au vote :	
	ns trouvés dans l'urne :	
A déduire : bulletir	ns déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	
Reste pour le nomb	ore de suffrages exprimés :	
Majorité absolue :		
Ont obtenu :	M	Voix :
M été immédiatement inst		absolue, a été proclamé Froisième Vice-Président et
TROISIEME TOUR I	DE SCRUTIN utin a donné les résultats suivants :	
Nombre de conseil	lers présents n'ayant pas pris part au vote :	
	ns trouvés dans l'urne :	
A déduire : bulletir	ns déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	
Reste pour le nomb	ore de suffrages exprimés :	
Majorité absolue :		
Ont obtenu :  Mété immédiatement inst		Voix :
	ELECTION DU QUATRIEME VI	CE-PRESIDENT
Il a été procédé ensuite l'élection du Quatrième	e dans les mêmes formes et sous la présidence e Vice-Président.	de M. RakickADRIEN., élu(e) Président(e),
Il est fait appel des cand	idatures pour le poste de Quatrième Vice-Présid	ent de la Communauté de Communes.
Se portent candidats :		
M. Patrick M. Je <b>a</b> n jang M.	BERNARD 2. GROSSET	

## PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseil	lers présents n'ayant pas pris part au vote :	
	ns trouvés dans l'urne :	0
	ns déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	45
	bre de suffrages exprimés:	18
Majorité absolue :	ne de suitrages exprimes.	33
Wajorite absolue.	- AND TO THE RESIDENCE OF THE PERSON OF THE	17
nt obtenu :	M. Jean: Marie GROSSET	New Voix:
EUXIEME TOUR D		
	lers présents n'ayant pas pris part au vote : ns trouvés dans l'urne :	
	as déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	
	ore de suffrages exprimés :	
Majorité absolue :		
nt obtenu :	M	Voix :
eté immédiatement ins	stallé.	
	OF SCRIITIN	
ROISIEME TOUR D	ZE SCRUTIN	
	utin a donné les résultats suivants :	
troisième tour de scri		
troisième tour de scri Nombre de conseille	ers présents n'ayant pas pris part au vote :	
roisième tour de scri Nombre de conseill Nombre de bulletin	utin a donné les résultats suivants : ers présents n'ayant pas pris part au vote : is trouvés dans l'urne :	
Nombre de conseille Nombre de bulletin A déduire : bulletin	ers présents n'ayant pas pris part au vote : s trouvés dans l'orne : s déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	
Nombre de conseille Nombre de bulletin A déduire : bulletin Reste pour le nomb	utin a donné les résultats suivants : ers présents n'ayant pas pris part au vote : is trouvés dans l'urne :	
Nombre de conseille Nombre de bulletin A déduire : bulletin	ers présents n'ayant pas pris part au vote : s trouvés dans l'orne : s déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	
Nombre de conseille Nombre de bulletin A déduire : bulletin Reste pour le nomb Majorité absolue :	ers présents n'ayant pas pris part au vote : es trouvés dans l'orne : es déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) : ere de suffrages exprimés :	Voix:
Nombre de conseille Nombre de bulletin A déduire : bulletin Reste pour le nomb Majorité absolue :	utin a donné les résultats suivants : ers présents n'ayant pas pris part au vote : es trouvés dans l'orne : es déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) : ere de suffrages exprimés :  M	Voix :
Nombre de conseille Nombre de bulletin A déduire : bulletin Reste pour le nomb Majorité absolue :	ers présents n'ayant pas pris part au vote : es trouvés dans l'orne : s déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) : ore de suffrages exprimés :  M	Voix :
Nombre de conseille Nombre de bulletin A déduire : bulletin Reste pour le nomb	ers présents n'ayant pas pris part au vote : es trouvés dans l'orne : s déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) : ore de suffrages exprimés :  M	

a été immédiatement installé.

### **ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT**

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. PORIEN.., élu(e) Président(e), à l'élection du Cinquième Vice-Président.

Il est fait appel des candidatures pour le poste de Cinquième Vice-Président de la Communauté de Communes.

Se p	portent	candic	lats	:
------	---------	--------	------	---

M.,	V	J	.(	1	q	J	ļ	ę	Į	).		ļ	į	į	ļ	Ç	Ļ	Ç	)	C	V	Ų	)	É	l	ľ	Ņ	Į.	•			9
M. M.	1																														٠	
Μ.,																																
Μ.,																																

#### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	45
A déduire : bulletins déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	45
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	30
Majorité absolue :	16

Ont obtenu:	M. Jacques GIGONDAN	.congrege voix: .29
	M	Voix :
	M	Voix :
	M	Voix :

M. Jacques...GIGONDAN.....ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Cinquième Vice-Président et a été immédiatement installé.

#### **DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN**

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	
Nombre de bulletins trouves dans l'urne :	
A déduire : bulletins déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	

<u> </u>	1 .	
( )nt	obtenu	

M	
M	
M	Voix
M	Voix :

M...... ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Cinquième Vice-Président et a été immédiatement installé.

#### TROISIEME TOUR DE SCRUTIN

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	
A déduire : bulletins déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	

Ont obtenu:	M	*********	Voix : Voix : Voix : Voix :	
Ma été immédiatement is	ayant obtenu la majorité nstallé.	relative, a é	été proclamé Cinquième Vice	-Président et
	ELECTION DU SIXIEME VICE	-PRESIDI	ENT	
Il a été procédé ensui l'élection du Sixième V	te dans les mêmes formes et sous la présidence Vice-Président.	de M. Pol	AickADRIEN, élu(e) Pr	ésident(e), à
Il est fait appel des can	didatures pour le poste de Sixième Vice-Président	de la Com	munauté de Communes.	
Se portent candidats :	-			
M. Patrick M. Pierre M.	BERNARD			
M				
PREMIER TOUR DI	SCRUTIN			
Le dépouillement du so	crutin a donné les résultats suivants :			
	llers présents n'ayant pas pris part au vote :		0	
	ns trouvés dans l'urne :		45	
	ns déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :		20	
Reste pour le nom	bre de suffrages exprimés :		25	
Majorité absolue :			13	
Ont obtenu :	M. Rotaick BERNARD. M. Pierre DUFFAU. M. M.	dcuz	e Voix :3 e Voix : Voix : Voix :	·
et a été immédiatemen	ERNARDayant obtenu la majo	rite absolu	e, a ete prociame Sixieme V	ice-President
ce a etc immediatemen	t instance.			
DEUXIEME TOUR I	DE SCRUTIN			
Le second tour de scrut	in a donné les résultats suivants :			
Nombre de conseil	llers présents n'ayant pas pris part au vote :			
Nombre de bulleti	ns trouvés dans l'urne :			
A déduire : bulletin	ns déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :			
	bre de suffrages exprimés :			
Majorité absolue :				
Ont obtenu :	M		Voix :	
	M		Voix :	
	M		Voix :	
	M	/	Voix :	
М	ayant obtenu la majorité	absolue, a	ěté proclamé Sixième Vice-P	résident et a
été immédiatement inst	tallé.	,		

#### TROISIEME TOUR DE SCRUTIN

T - 4:\\	4		I	iltats suivants
Le troisieme	tour de sci	типп а доп	e les resi	HITAIS SHILVANIS •

	don't los robardos carvanto,									
Nombre de conseillers pr	ésents n'ayant pas pris part au vote :									
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :										
A déduire : bulletins déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :										
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :										
Majorité absolue :										
Ont obtenu ;  Mété immédiatement installé,	M M M									
Il a été procédé ensuite dans	ELECTION DU SEPTIEME VICE-PR les mêmes formes et sous la présidence de M	ESIDENT  . RANK. ADRIEN., élu(e) Président(e), à								

Il est fait appel des candidatures pour le poste de Septième Vice-Président de la Communauté de Communes.

Se portent candidats:

Mme	ŀ	C	C	X	2	H	3	2			1		6	ζ	j	-	Z	Ç	)	E	V								,		
M		1	J											•																6	
M	:::	8						٠	,	٠	٠	٠	ě			٠	•		٠	٠			•	٠							
M																					٠							S			

#### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

l'élection du Septième Vice-Président.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	45
A déduire : bulletins déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	9
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	36
Majorité absolue :	19

Ont obtenu :	Mme losette FRIZON	mente - Dix. Voix: .36.
	M	Voix :
	M	Voix:
	M	Voix:

M. .....ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Septième Vice-Président et a été immédiatement installé.

# DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

Le second tour de scrutin a donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	
A déduire : bulletins déclarés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	

Ont obtenu:	M	Voix :
	M	Voix :
	M	Voix :
	M	
	IVI	Management Volk : Management
Mété immédiatement installé.	ayant obtenu la majorité	absolue, a été proclamé Septième Vice-Président et a
TROISIEME TOUR DE SO	CRUTIN	
T	1 /1 / 1	
¥	a donné les résultats suivants :	
Nombre de conseillers p	résents n'ayant pas pris part au vote :	
Nombre de bulletins tro	uvés dans l'urne :	
A déduire : bulletins déc	larés litigieux (L 66 du Code Electoral) :	
Reste pour le nombre de		
-	sum ages exprimes :	
Majorité absolue :		
Ont obtenu :	M	
	M	voix :
Mété immédiatement installé.	ayant obtenu la majorité	relative, a été proclamé Septième Vice-Président et a
OBSERVATIONS ET RECI	LAMATIONS	
*********		CONTROL CONTRO
***********		
THE RELEASE OF THE PROPERTY OF		
	***************************************	
***************************************		Marketatatatat 1997 (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) 1558: 1997 (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997) (1997)
		1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1
	SOUTH OF THE STATE OF THE SOUTH AND THE STATE OF THE STAT	
	***************************************	
Signature des membres p	<u>résents :</u>	
Le doyen d'âge du	conseil:	Le secrétaire :
		1 1 1
The state of the s	Le Président	Le secretaire :
	COMMUNAUTE DE COMMUNES	

	Les membre	es du conse	il communautaire :				
М.	ADRIEN	Patrick	0	M.	HUEBER	Philippe	Cuj
M.	ANDEOL	Lucien	Hule	M.	JULLIEN	Sylvain	-18)
M.	ARRIGONI	Jean-Noël	Tulo	Mme	LASCOMBES	Céline	from 156
M.	BARTHELEMY	Christian		M.	MANENT	Gérard	Al.
Mme	BERAUD	Josette	- Afrin	M.	MARTIN	Jean-Louis	
М.	BERNARD	Patrick	Par	M.	MATTIUSSI	Georges	Alter.
M.	BLANC	Jean-Luc	AS	M.	MEYER	Guy	facet
Mme	BOUDIN	Brigitte	3.	Mme	MONDON	Christiane	the sale
Mme	BOURQUIN	Régine		M.	MORIN	Guy	
М.	CHAIX	Didier	950	M.	ORTIZ	Jacques	ARS
Μ.	CHAMBONNET	Luc	Hu	Mme	PEDREIRA	Françoise	Here
Mme	DIAZ SOLER	Rose		M.	PERBEN	Jean-Michel	4
M.	DOUTRES	Bernard	(2 1	M.	PHILEMON	Pierre	
M.	DUFFAU	Pierre		Mme	RAMON	Carole	•
M.	DURIEUX	Bruno	the	M.	REGNIER	Bernard	Regi
М.	FAGARD	Jacques	Togo	M.	RIBIERE	Gérard	Cepton
Mme	FERRIGNO	Rosy	0-21-	M.	ROUSTAN	Marc	Laurenny
Mme	FONTANY	Nicole	Mounter	Mme	SAVEL	Nadine	
М.	FRAYSSE Marc-And	dré		Mme	SHARDAN CUL	TY Chantal	
Mme	FRIZON	Josette	Fy7	M.	SIAUD Jean-Fran	nçois	
M.	GIGONDAN	Alain	grante	M.	SZABO	Jacky	-
М.	GIGONDAN	Jacques	On may	М.	TOURNIAYRE I	Pascal	
М.	GROSSET Jean-Ma	rie		M.	VALAYER Pierre	e-André	

(A établir en double exemplaire – Communauté des Communes – Préfecture D1 B1)